

Hauts-de-France Publication d'une fiche technique sur la forêt aisnoise

La Coopérative forestière de l'Aisne et le Syndicat des forestiers privés de l'Aisne viennent de publier une fiche technique portant sur divers thèmes, parmi lesquels figurent la composition des peuplements, la portance des sols, les enjeux environnementaux, la sensibilité aux changements climatiques, ou encore les distances de débardage. Cette fiche établit une situation de la forêt sur le territoire de la commune de Bruyères-et-Montbérault (02), et la place en regard de celle du département de l'Aisne dans sa globalité.

Située dans la région naturelle du Soissonnais, la commune compte environ 572 ha de bois et forêts couvrant environ 37% du territoire communal, avec un taux de boisement supérieur à celui du département de l'Aisne (20%), et supérieur également au taux de boisement au sein de la région naturelle (23,3%). Le quide établit que dans le département, la surface détenue par le propriétaire forestier est d'environ 2,3 hectares. Comme dans d'autres territoires en France, le foncjer forestier est morcelé, et la fiche souligne la nécessité pour les propriétaires de se regrouper afin de l'exploiter au mieux.

La fiche pointe par ailleurs l'enjeu de mettre en place des itinéraires de sortie des bois tenant compte de la spécificité de l'économie forestière. Sur la commune étudiée, 22% de la forêt sont situés à plus de 500 m d'une route empierrée, dont 86% présentent un enjeu de production moyen à fort, et 22% de la forêt sont situés sur des pentes supérieures à 15%.



Auvergne-Rhône-Alpes Signature d'une convention de partenariat pour l'exploitation des bois publics-privés

Dans le cadre du projet Symbiose Rhône-Alpes, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt

Dynamic bois 2015 de l'Ademe, qui regroupe 14 partenaires économiques, institutionnels et territoriaux de Rhône-Alpes, une coopération inédite a été formalisée. Une convention cadre de partenariat pour la mise en œuvre simultanée d'opérations d'exploitation et de commercialisation en forêts publiques et privées en Rhône-Alpes a été signée le jeudi 29 septembre en Isère, entre la chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, la coopérative forestière Coforet, les communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'ONF.

De nombreux lots de bois ne sont pas exploités ou commercialisés du fait de freins techniques, d'une attractivité faible des lots ou encore de parcelles trop petites pour rendre viable toute exploitation. Ainsi, ce partenariat se veut apporter un élément de solution à ce constat, en rendant opérationnelles des démarches d'exploitation et de commercialisation groupées en forêts publiques et privées. Au-delà des volumes supplémentaires qui seront mobilisés d'ici fin 2018 grâce à neufs chantiers groupés, l'objectif premier des partenaires du projet est d'initier et de renforcer une coopération dépassant

les frontières habituelles de propriétés, qui permette d'optimiser et de fluidifier l'exploitation et la commercialisation des bois dans le temps.

En termes opérationnels, la chambre régionale d'agriculture permettra par son travail d'animation auprès des propriétaires privés d'identifier de potentiels chantiers groupés, les communes forestières coordonneront leur réalisation et accompagneront les élus impliqués, l'ONF et la Coforet les mettront en œuvre. L'institut technologique FCBA viendra lui en appui de cette action réaliser une analyse afin de capitaliser sur l'expérience acquise. Les territoires sont également au cœur de la démarche. L'efficacité du travail de fond réalisé pour aboutir à ces chantiers sera accrue grâce à une coopération avec les territoires. En fonction de la surface respective des parcelles publiques et privées, du volume de bois présent sur ces dernières et du contexte général, différents scénarii de mise en œuvre des chantiers groupés seront envisagés. La convergence de vues et de moyens des partenaires publics-privés et leur volonté d'intégration territoriale sont des éléments forts en faveur de l'efficience de cette coopération, qui se veut apporter un élément de solution pour accroitre la mobilisation de bois.



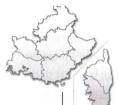
Auvergne-Rhône-Alpes Un nouveau site internet pour la coopérative forestière

La coopérative forestière Coforet vient de mettre en ligne son nouveau site internet www.coforet.com. Il propose une meilleure organisation de l'information, un accès rapide aux services et aux contacts des techniciens. "Le site est pensé pour s'adapter aux besoins de nos différents publics en leur offrant un accès facile à l'information et de nombreuses fonctionnalités", explique Coforet. Le site propose entre autres une rubrique "actualités" dédiée aux nouveautés de la



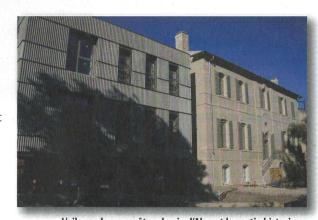
Le nouveau site internet de Coforet est responsive design.

coopérative et de la filière forêt-bois, une rubrique "nos services" où figurent toutes les prestations de la structure, ou encore un espace consacré aux chiffres clés pour permettre aux visiteurs de suivre l'évolution de l'activité de la coopérative. Dans l'onglet "nos secteurs", ces visiteurs pourront aussi parcourir les six sections territoriales où intervient Coforet afin d'identifier le contact d'une technicien près de chez eux. À noter que les développeurs du nouveau site de Coforet ont eu le soin de créer un outil "responsive design" afin que son utilisation puisse s'adapter aussi à une navigation sur tablette et smartphone. Implantée dans les régions Auvergne / Rhône-Alpes et Bourgogne / Franche-Comté, Coforet accompagne les propriétaires dans la gestion de leurs parcelles forestières. Présidée par Henri Battie, elle compte aujourd'hui plus de 18.000 adhérents, des associés coopérateurs répartis sur plus de douze dégartements. Elle travaille pour plus de 600 clients, et emploie 88 personnes aux compétences différentes.



Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse Du pin d'Alep dans la Maison du PNR des Alpilles

Le parc naturel régional des Alpilles a inauguré sa Maison du parc, située à Saint-Rémy-de-Provence, le 9 octobre. C'est une vieille bastide du XVIIIe siècle, de 600 m², à laquelle a été annexée une extension de 400 m², construite selon les principes des "Bâtiments durables méditerranéens", promus par l'association des professionnels du bâtiment, Envirobat-BDM. Les responsables du parc voulaient construire un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental en obtenant une labellisation énergétique "Réglementation thermique bâtiment basse consommation rénovation", concernant le chauffage, le



L'aile moderne revêtue de pin d'Alep et la partie historique de la maison du parc des Alpilles.

rafraîchissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage. L'architecte du patrimoine Corrado De Giuli Morghen, du cabinet Fabrica Traceorum, a suivi leurs directives en proposant une ossature bois avec un isolant en paille compressée. Les parements ventilés sont composés de carrelets en bois de pin d'Alep, revêtus d'une lasure de teinte grisée. Il s'agît d'une innovation, car cette essence est surtout employée en trituration pour la pâte à papier et en bois-énergie. La démarche de l'équipe du parc s'inscrit dans un programme de réhabilitation de cette essence méditerranéenne qui se traduit par l'étude en cours de sa normalisation comme bois de construction. Elle a trouvé auprès des responsables de la scierie Sud Aveyron Mouysset, de Millau, des professionnels prêts à tenter l'expérience et à élargir leur domaine de compétences. Au final, le bois a rempli son rôle et s'est bien comporté lors du séchage. Seul bémol, l'usage des grumes prélevées dans des forêts des Alpilles s'est traduit par un fort taux de rebut à cause de leurs formes trop flexueuses, résultat d'un manque de sylviculture. Dans le lot bois, une partie du mobilier intérieur des zones ouvertes au public sera également construit en pin d'Alep. La Maison du parc sera alors, selon le vœu de ses responsables, une nouvelle vitrine pour cette "essence d'avenir" dans le cadre du changement climatique. (L.-M. D.)

8 - Le Bois International - samedis 22 et 29 octobre 2016

samedis 22 et 29 octobre 2016 - Le Bois International - 9